



Fin congé parental - situation des congés payés

Par **jojo78**, le **21/01/2010** à **20:19**

Bonjour,

En prévision de la fin de mon congé parental en novembre, je m'interroge sur la situation de mes congés payés : le compteur sera t'il mis à 0 ou bien, comme l'ancienneté, ils seront de moitié ?.

Pour info, je dépends de la convention collective de l'automobile (concessionnaire).

Je vous saurai gré de bien vouloir me répondre, SVP. merci d'avance.

Par **Visiteur**, le **24/01/2010** à **08:24**

bonjour,

je ne comprends pas très bien votre question !

de quels congés payés parlez vous ???